



## **Communiqué des organisations de la CGT Fonction publique**

### **Nous pouvons gagner !**

Les organisations de la CGT Fonction publique se félicitent du caractère massif de la journée nationale d'action du 31 mars. Elles saluent la contribution importante des agents de la Fonction publique et de leurs organisations syndicales à la réussite de cette mobilisation.

Les agents publics, fonctionnaires et contractuels, sont et seront mobilisé-e-s parce qu'elles et ils sont concerné-e-s par l'abaissement des garanties collectives dans le secteur privé. Outre ses conséquences désastreuses pour les salarié-e-s directement impacté-e-s, dont nombre de contractuels de droit privé dans le champ de la Fonction publique, et les futurs travailleur-se-s, ce projet de loi serait un nouvel élément confortant les attaques contre le Statut des fonctionnaires.

Dans le cadre de l'appel unitaire interprofessionnel du 31 mars pour gagner le retrait du projet de loi Travail, la CGT Fonction publique appelle ses organisations et militant-e-s :

- Le 5 avril, à interpeller partout les parlementaires et à participer aux mobilisations initiées par les organisations de jeunesse
- Le 9 avril, à construire une mobilisation massive des personnels de la Fonction Publique aux manifestations

Ces nouvelles journées de mobilisation sont également des étapes pour porter nos revendications :

- Pour l'augmentation de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées.
- Contre les politiques d'austérité et le démantèlement des missions de la Fonction publique.
- Pour la défense et le développement des garanties statutaires attaquées tant par le gouvernement que par les candidats aux primaires de la droite.
- Contre la remise en cause des 35h et pour l'instauration des 32h.
- Pour la titularisation des précaires et le développement de l'emploi public à la hauteur des besoins du service public.

Montreuil, le 1<sup>er</sup> avril 2016